



Réalisé grâce aux cotisations des syndiqués Cgt

JE SUIS CHARLIE

# 14,2% d'augmentation ...!

Pas de fausse joie, ce ne sont pas les salaires qui augmentent mais la cotisation mutuelle !

Par contre vous avez bien lu, c'est 14,2% d'augmentation par mois pour le salarié et 1,01% de plus pour le patron.

La CGT considère que la Direction doit prendre en charge cette augmentation et réparer en quelques sortes les mauvaises conditions de vie et de travail imposées aux traminois, génératrices de la plupart des arrêts de travail.

**De même pour la CGT, il devient capital que les salariés portent et défendent la Sécurité sociale.**

**En effet, aux ordres des exigences des patrons de plus en plus affamés en ces temps de crise et d'austérité imposés aux peuples, les gouvernements successifs n'ont eu de cesse de remettre en cause cet acquis mis en place en 1947 issu des propositions du Conseil National de la Résistance (CNR) dont le premier Président n'était autre que Jean MOULIN.**

Tout cela pour ouvrir les portes lucratives d'un business aux assurances privées et aux requins de la finance car si ces opérations n'étaient pas rentables les fonds privés n'investiraient pas !

Pour preuve avec notre argent, les fonds de pensions, les assurances et certaines soi-disant mutuelles vont jusqu'à sponsoriser et investir dans le sport ( Football, régates, cyclisme...etc.).

S'il fallait une autre preuve avez-vous déjà vu une assurance ou une banque faire faillite ou afficher des soldes ?

Et ce n'est pas fini car l'accord national interprofessionnel (ANI) signé entre les organisa-

tions syndicales CFDT, CFTC, et la CGC et les organisations patronales MEDEF, UPA et CGPME, repris par le décret de loi du 4/07/2014, stipule en résumé que les salariés vont payer à la place de la Sécurité sociale et des mutuelles.

**Il est CAPITAL pour notre devenir et pour les générations future de défendre notre protection sociale et s'opposer à sa privatisation .**



OUI il est VITAL que les fondamentaux et les principes de la Sécurité sociale soient défendus pour s'opposer aujourd'hui plus que hier et moins que demain à ce que notre santé soit dilapidée par les requins de la finance ( Assurance, Fond de pension, financiers de tout bord et patronat ...).

**Alors OUI, si aux dires de certains, manifester en dehors de Tisséo c'est faire de la politique, bien entendu que les traminois doivent s'impliquer politiquement pour faire perdurer un bien national envié dans le monde entier qui est notre sécurité sociale.**

En attendant la politique s'occupe de nous !!!

A défaut et dans un futur très proche si ce n'est déjà pas le cas, l'accès aux soins et aux complémentaires santé seront réservés aux plus riches.

FORUM



Depuis des années, la Direction envoie le contrôle administratif au domicile d'un salarié en arrêt de maladie et en cas d'absence la Direction supprimait le versement du salaire.

C'était faire fi de la Convention Collective Nationale des Transports Urbains mais surtout des élus et militants CGT.

**En effet depuis des années la CGT demande la mise en place conformément à l'article 39 de la CCN des TU de la commission paritaire ( CP) ...enfin la Direction devra respecter ses obligations!**

**Le rôle de cette commission** : Si un salarié en arrêt maladie est absent à son domicile lors du contrôle administratif et qu'il n'ait pas informé ou fourni des justificatifs à la DRH, son cas est examiné par la CP composée d'un membre par organisations syndicales représentatives et de représentants de la Direction.

Dorénavant tous les litiges seront examinés en CP par les représentants du personnel qui donneront un avis consultatif quant au maintien ou à la suppression des indemnités journalières.

La première CP se réunira le 21 Janvier.

Les élus CGT défendront les dossiers avec sérieux et conviction. Pour les salariés concernés, n'hésitez pas à vous rapprocher rapidement d'un **élu CGT** ou **appelez le 06.34.63.82.63.**

**La Commission paritaire pour les contrôles administratifs lors d'arrêts maladie est la même instance que celle du Conseil de Discipline pour les salariés menacés de sanctions disciplinaires lourdes.**

## CHSCT : Ligne 61

La CGT dans le cadre de sa mission du CHSCT à rencontrer le RSB (Responsable Secteur Bus) de la ligne et a réussi à obtenir des avancées sur les aménagements, notamment :

1. Le sol du kiosque entièrement refait.
2. **12 dos d'ânes transformés en coussin berlinois sur l'année 2015**
3. 3 arrêts refaits pour permettre l'approche du bus en toute sécurité ainsi que la descente PMR.
4. Bienveillance du service contentieux en cas d'accrochage du bus au terminus des 3 Cocus car celui-ci est inadapté et déformé.

Malheureusement le service travaux de Tisséo s'opposerait à demander la suppression des 3 places de stationnement chemin Audibert pour permettre au bus de mieux s'engager sur ce chemin et la transformation du rond-point des mirabelles à Launaguet, donc il faut être vigilant et continuer à subir les vibrations des gâlets.

La CGT s'étonne de cette réponse...mais elle interpellera le Maire de Launaguet et l'adjoint en charge du quartier des Izards pour demander ces modifications indispensables pour la santé et la sécurité des conducteurs mais aussi à la bonne continuité du service public.

**De plus la CGT** a demandé une réponse claire lors du prochain Chsct sur le maintien ou non du terminus 3 Cocus. A suivre!



## Habillement exploitation bus/tram

Pas de modification notables pour l'habillement version 2015, si ce n'est des chemises et polos deux coloris ! ?

saïsons) et maintien du blouson été et de la parka accepté !

La CGT a demandé des polos bleus ( refusé par la Direction) et des pantalons hiver et été (refusé puisque le même pantalon fera les 2

Les prises de mesures du 26/01 au 06/02 pour LANG et ATL, du 28/01 au 30/01 pour métro Basso Cambo, du 04/02 au 05/02 à Garossos et le 03/02 pour En Jacca.

La Direction de la Sûreté a décidé de revoir le fonctionnement du service et notamment le métier des AP. Une présentation du projet a donc été faite aux partenaires sociaux en fin d'année.

Tous les nouveaux AP devront faire 3 ans dans le métier de vérificateur pour accéder au service prévention.

- ⇒ Si le recrutement se fait en interne la période sera selon le profil du candidat.
- ⇒ Les AP auront au moins 70 heures de formation/an avec une approche différente de ce qui se faisait jusqu'à maintenant en mettant notamment l'accent sur le côté psychologique ou comment aborder une situation difficile par rapport à l'environnement et l'état du tiers. Des mises en situations seront effectuées lors des formations qui auront lieu dans la nouvelle salle de sport de Basso.
- ⇒ Les missions resteront les mêmes qu'aujourd'hui en s'adaptant à l'ambiance du réseau, en soutenant les agents isolés, en faisant de la prévention et de la lutte contre les incivilités et de pouvoir aussi se protéger en cas de légitime défense dans le cadre de la loi.
- ⇒ Pour ces agents un roulement de travail été/hiver sera créé ainsi qu'une période de vacances été sur 11 semaines de la semaine 24 (début juin) à la 35 (fin août).
- ⇒ Afin de générer des RLT pour avoir 3 jours accolés tous les 15 jours, la Direction veut augmenter le temps de travail journalier (entre 7h30 et 8h00)

⇒ Actuellement la Direction étudie la création de nouvelles missions qui seront dédiées à 2 équipes de 2 agents. Ces équipes travailleront du lundi au vendredi de 13h00 à 20h00 avec un roulement spécifique et sur la base du volontariat avec les règles du bus sur un an renouvelable.

### Ces missions consisteront :

- ⇒ Une régulation des flux et informations voyageurs.
- ⇒ Une aide à la gestion des situations commerciales perturbées en relation avec le PC voyageurs
- ⇒ Prévention et verbalisation des stationnements anarchiques
- ⇒ Participer à des opérations de contrôles des titres.
- ⇒ Accompagnement des conducteurs sur ligne suite à une agression.
- ⇒ Accompagnement des actions socio-éducatives

### Conclusion :

La Direction a pris la mesure de la difficulté du métier AP en mettant en avant les effectifs, la formation continue, la création de nouvelles missions...

**Pour la CGT la création d'un roulement spécifique avec 2 équipes est-elle judicieuse ou ne faut t'il pas l'intégrer au roulement unique?**

L'augmentation du temps de travail journalier est-elle souhaitée par l'ensemble des agents?

**La CGT s'opposera à tout allongement de la durée de travail qui reste synonyme de recul social tout comme elle prônera le roulement unique pour tous. La CGT veut une équité et des traitements égaux pour tous les agents.**

## **Dégivrage des bus !**

La CGT a demandé en Dp que la Direction continue à effectuer le jour de forte gelée le dégivrage des pare brise des autobus.

En attendant et si le dégivrage n'est pas effectué, la CGT conseille à tous les conducteurs

de ne pas sortir de leur emplacement tant que la visibilité totale ne le leur permet pas.

**Respect des PGE et sécurité.** Attention en cas d'accident seul le conducteur sera tenu comme responsable!

Et dans ces cas là la Direction ne fera pas de cadeau. Qu'on se le dise !

**Visite de la passerelle :**

rien à dire, c'est bien un gaspillage d'argent public !

**Visite de l'extension du magasin métro :**

Rien à signaler.

**Visite de la cantine :**

Rien à signaler.

**Visite du PC voyageur :** en entrant dans le PC, il fait trop chaud. Visiblement ils ne peuvent pas régler la climatisation. Un équipement de climatisation indépendant a été budgétisé pour 2015.

**Accident du métro en octobre dernier**

La Direction explique le déroulé de l'accident au métro qui s'est produit à la station Caffarelli ainsi que l'audition des agents présents ce soir-là. Les protagonistes étant sous l'emprise de cocaïne, on peut dire que l'on est passé près de la catastrophe !

**La CGT regrette que la Direction ait d'abord accompagné les agents Tisséo pour le dépôt de plainte avant de se préoccuper de les soigner. L'inverse aurait été plus humain !?**

S'en suit un échange sur les EPI (pantalon, blouson, gant anti coupure.. La Direction doit rapidement fournir aux agents de prévention des gants anti coupures (cela fait 2 ans que les agents les réclament et que nous en avons discuté en CHSCT à plusieurs reprises.....) **Il aura donc fallu un blessé pour que cela soit pris en compte !**

La CFDT, rejoint par Sud, demande et insiste longuement sur le fait que les agents de prévention devrait être équipés de bombes lacrymogènes ce que refuse catégoriquement la Direction.

La Direction lit un courrier du préfet adressé à M. LATTES, disant sans s'engager, que les effectifs de police continueraient de travailler avec TISSEO comme ils le faisaient déjà...

Elle nous en lit un autre que M. MOUDENC en tant que maire et responsable de la police municipale a adressé à M. LATTES, qui dit que des embauches (pendant la campagne il avait dit qu'il doublerait les effectifs !!) de policiers municipaux vont commencer, qu'ils auront 6 mois de formation et ne seront sur le terrain qu'en Septembre 2015. D'ici

là...RIEN !

Ce courrier ne précise pas l'engagement du maire de Toulouse à dédier un équipage spécial aux transports ni celui du Préfet quant à déployer des moyens dédiés au transport.

Pour la CGT ces 2 courriers sont politiquement corrects mais n'engagent strictement rien de concret.

**Conclusion :**

Lors de l'accident il y avait un agent expérimenté avec 2 nouveaux en formation, mais la direction trouve cela normal et va continuer à faire des équipes de la sorte !?

Sur les effectifs de police (nationale et municipale) rien de neuf, cela va continuer à tourner comme avant. **S'ils ont une intervention prioritaire TISSEO attendra ! Pas d'accord entre TISSEO et les forces de l'ordre pour définir des moyens d'intervention sur le réseau des transports public !!!!**

En juillet les politiques ont décidé d'ouvrir le métro jusqu'à 03h00 et depuis aucun accord ou convention n'ont été établis entre TISSEO et les pouvoirs publics.....attendons un drame et nos chers politiques se réveilleront.

**La seule avancée de ce CHSCT est que les agents de prévention vont avoir des gants anti coupures . C'est maigre!**

**La CGT a écrit au Préfet le 25 novembre 2015** pour demander une table ronde avec tous les acteurs impliqués pour assurer la sécurité des transports à Toulouse.

Celui-ci à répondu le 15 décembre 2014 très poliment pour nous dire de régler cela en interne avec les organisations syndicales et la Direction de Tisséo.

La CGT regrette le peu de considération du Préfet envers les syndicats et les TraminoTousains et regrette **que les donneurs d'ordres se moquent de la santé et de la sécurité des usagers et des salariés...excepté lors des campagnes électorales.**

Un des derniers billets d'humour de Charb paru dans le journal CGT Ensemble de janvier 2015...

